



Vol en réunion et usage de stup

Par **titi**, le **29/03/2010** à **23:35**

Bonjour,

voila j'ai commis un vol en réunion d outillage électrique a bord d'un bateau a l'aide d'un bateau volé et usage de cannabis! garde a vue et tou normal.j'ai tou avoué direct il y a deux plainte de déposéé.tous a été rendu il n y a pas u de dégradation je n'ai pas de casier judiciaire je suis majeur(24 ans) et je vien juste de trouver un travaille pour deux moi!je voudrai savoir ce vous en pensier et si jdoit prndre un avocat.j'ai aplé la premiere parti civil et lui ai demander denlever sa plainte mais il na pas voulu ms il ne demande pas de dédomagement.j'ai une convocation au tribunal! pouvez vous m'aider me conseiller?histoire de savoir un peu quoi fair pour essayer de réduire un peu tou sa et prendre le moins possible! merci de me répondre assez rapidement!
mes salutation.